



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **SB MANAGEMENT Sàrl**, ch. des Lentillières 3,
1023 Crissier
2. Déclaration de faillite: 19.01.2017
3. Suspension de faillite: 02.02.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.10.2017
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: la société a pour but l'analyse et le conseil dans le domaine de la prévoyance, des assurances, de l'optimisation fiscale & financière, de la gestion immobilière; toutes opérations immobilières, ainsi que la distribution de produits de télécommunications et d'énergies, et toutes activités y relatives

Office des faillites de Lausanne
021 316 65 03
1014 Lausanne Adm cant

03332743

